

ACTUALITÉS

Colza

Stade cotylédons à 9 feuilles.
Levées hétérogènes.
Augmentation du vol grosses altises. Surveillance pucerons de mise.

Céréales

Ne semez pas trop tôt. Attendre au moins le 15 octobre pour semer les blés et le 20 octobre pour semer l'orge. Gestion des adventices.

Protéagineux d'hiver

Ne semez pas trop tôt. Attendre début novembre pour semer.

Adventices

Datura

Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

Le scarabée japonais

CURSEURS DE RISQUE

Colza

Limaces :



Petites altises :



Grosses altises :

- Pour les colzas à moins de 2 feuilles :



- Pour les colzas 2-3 feuilles :



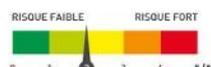
- Pour les autres :



Pucerons :



Tenthrèdes de la rave :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

L'échophyto ligérien

Retrouver les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire - [publication du n°10](#)

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>



COLZA

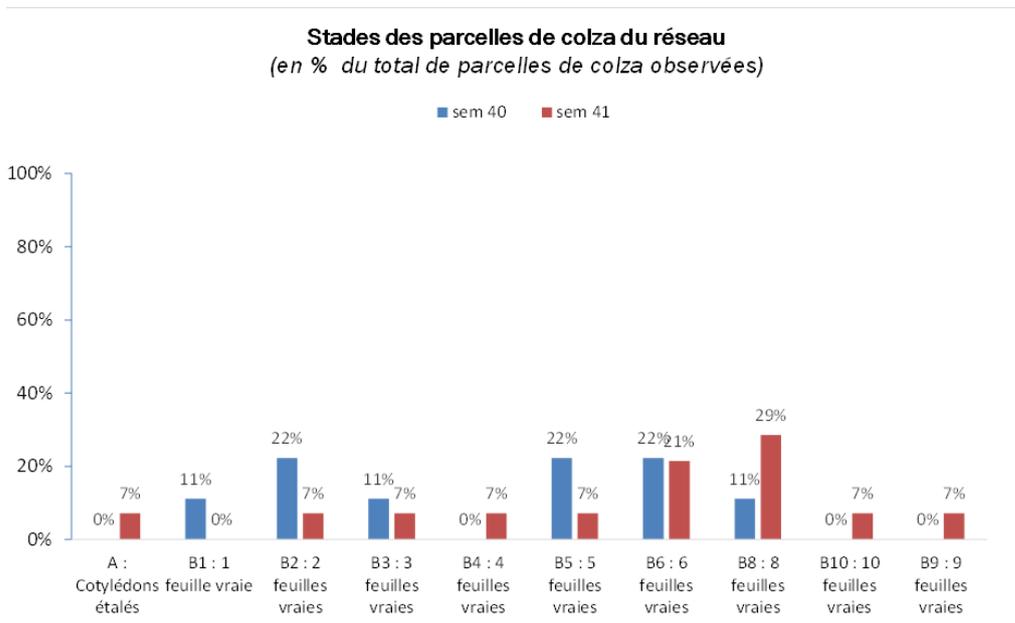
Réseau d'observation

15 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 2 Loire-Atlantique, 3 Maine-et-Loire, 1 Mayenne, 3 Sarthe et 6 Vendée

Stade phénologique et état des cultures

Les colzas du réseau semés entre les 16 août et 12 septembre sont actuellement entre les stades **cotylédons** et **9 feuilles**. Les stades restent assez hétérogènes entre les parcelles et au sein même d'une parcelle.



Des dégâts de **noctuelles** (larves) sont signalés dans 2 parcelles en Vendée et Maine-et-Loire avec jusqu'à 20 % de plantes avec dégâts. Hors réseau en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée.

Des **larves de teignes des crucifères** et des dégâts sont observés sur une parcelle en Vendée.



Larve de teignes

CAPDL

Des larves de **piérides du chou** sont observés sur plusieurs parcelles en Mayenne.

Des dégâts de **taupins** sont signalés hors réseau sur plusieurs parcelles principalement en Mayenne.

En savoir plus sur les ravageurs secondaires du colza [en cliquant ici](#).



• **Limaces**

Observations et analyse de risque

La surveillance **des limaces** doit commencer avant le semis et être poursuivie jusqu'à la fin de la période de risque (4 feuilles du colza). Certaines parcelles sont encore en période de risque et doivent être surveillées.

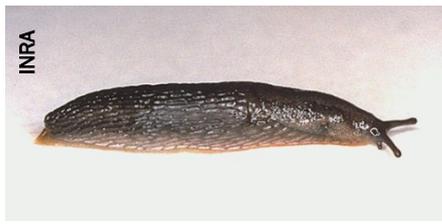
Cette semaine, des dégâts de limaces sont signalés dans 1 parcelle en Vendée au stade 3 feuilles. 20 % de la surface foliaire est détruite. 1 limace grise a aussi été piégée sur une parcelle en Maine-et-Loire.

Avec des conditions fraîches et humides le matin, les conditions sont favorables aux limaces. La pression « limaces » est assez faible actuellement. Surveillez néanmoins les parcelles où les colzas sont à des stades jeunes.

Reconnaissance et caractéristiques



2 espèces principales sont nuisibles : la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et la limace noire (*Arion hortensis*).

	Limace grise	Limace noire
		
Taille de l'adulte au repos	4 à 5 cm	2,5 à 4 cm
Orifice respiratoire	À l'arrière du bouclier	À l'avant du bouclier
Nombre de générations par an	1 à 2, voire plus si conditions favorables	1 à 2
Durée de vie	9 à 13 mois	12 à 18 mois
Déplacement et activité	10 m par nuit, en surface. Attaque sur les cotylédons, premières feuilles.	Faible mobilité, en profondeur. Attaque directe sur les graines.



Pour piéger efficacement, il faut :

- Bien plaquer les pièges au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures
- Couvrir 1m² avec les pièges et positionner les pièges à la fois en bordure (premières attaques de limaces) et à l'intérieur de la parcelle
- Garder la surface du piège humide (possibilité de tremper le piège dans l'eau)
- Faire le comptage le matin (avant des températures trop élevées)

Évaluer le risque de présence de limaces sur ses parcelles : [Grille ACTA-De Sangosse](#)



Évaluation du risque climatique : le risque climatique limace est actuellement **moyen** du fait de la fraîcheur matinale et des précipitations prévues sur les semaines. Observez vos parcelles.

Évaluer le risque sur sa parcelle, c'est prendre en considération :

- l'évolution des captures,
- le stade de la culture,
- la vigueur et la capacité de compensation de la plante,
- les conditions météo en cours et à venir,
- la présence d'auxiliaires.



• Limaces (suite)



Les auxiliaires prédateurs de limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), les araignées...



Carabe



Staphylin odorant

Des **staphylins** sont observés sous les pièges à limaces actuellement. Ce sont de grands prédateurs de limaces.



- Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible
- Utilisation du phosphate ferrique

Période de risque

De la germination au stade 3 feuilles

Seuil de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

• Petites altises ou altises des crucifères



Observations et analyse de risque

Cette semaine, des **petites altises** ont été piégées dans 1 cuvette (sur 15 relevées) : 7 individus ont été piégés. Des dégâts sont observés sur 4 parcelles avec 100 % des plantes présentant des morsures, 20 % de la surface foliaire est détruite en moyenne. Une parcelle du réseau au stade 3 feuilles dépasse le seuil indicatif de risque.

3/4 des parcelles du réseau sont sorties de la période de risque petites altises.

Les **conditions climatiques actuelles sont peu favorables** à ce ravageur. Les petites altises peuvent être observées dès la levée de la culture et dans les premières semaines.

Les petites altises sont présentes de façon variable dans les anciennes parcelles de colzas présentant des repousses. Le risque est plus élevé dans le cas de parcelles de colza bordant ou environnant d'anciennes parcelles de colza où elles sont observées.



En présence de petites altises (adultes) dans votre parcelle et de dégâts, estimer le risque avec l'[outil d'aide à la décision de Terres inovia](#)



Il est préférable de ne pas détruire des repousses de colza pendant la période de levée du colza pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre aux stades les plus sensibles des nouveaux colzas



• Petites altises ou altises des crucifères (suite)



Petit coléoptère de 2 à 2,5mm noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres noirs).



Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures ET 25 % de la surface foliaire consommée.

• Grosses altises ou altises d'hiver



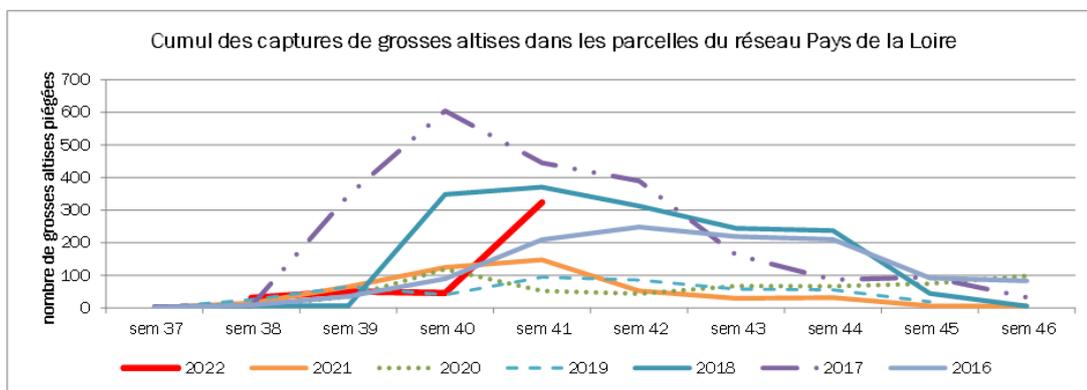
Observations et analyse de risque

Pour les colzas à moins de 2 feuilles

Pour les colzas à 2-3 feuilles

Pour les autres

Cette semaine, 251 **grosses altises** ont été piégées dans 3 des 15 cuvettes relevées sur la région (2 à 91 individus par piège). Hors réseau, des grosses altises ont également été observées en Loire-Atlantique et piégées en Vendée (72 dans une cuvette). Le vol s'intensifie. Des sorties de diapause ont lieu à la suite des remontées des températures de la semaine dernière. Soyez vigilant pour les parcelles à moins de 4 feuilles (environ 1/4 des parcelles encore concernées). Les conditions sont favorables au vol.



Le vol des grosses altises se déclenche suite à une remontée des températures après un épisode plus frais (sortie de diapause). Pour détecter le début du vol, positionnez vos cuvettes jaunes enterrées dans vos parcelles. En Pays de la Loire, le vol se déclenche souvent autour du 20 septembre.

Reconnaissance et caractéristiques



Gros coléoptère (3 à 5 mm) noir et **brillant** avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20 °C.



Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »



• Grosses altises ou altises d’hiver (suite)



En présence de grosses altises (adultes) dans votre parcelle et de dégâts, estimer le risque avec l'[outil d'aide à la décision de Terres inovia](#)

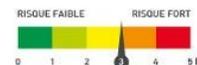
Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures ET 25 % de la surface foliaire consommée

• Pucerons



Observations et analyse de risque

Des **pucerons cendrés** sont signalés dans 3 parcelles en Sarthe et en Loire-Atlantique : 20 % des plantes sont porteuses de pucerons. Des **pucerons verts** sont également observés sur 5 parcelles. En moyenne, 22 % des plantes sont concernées.

Hors réseau, des pucerons verts et des pucerons cendrés sont observés en Sarthe et en Mayenne.

Sur certaines parcelles, la pression pucerons cendrés est **forte** (> 20 % de plantes porteuses de colonies de pucerons) avec des pucerons qui colonisent le cœur des plantes en nombre. Certains colzas, même à plus de six feuilles souffrent alors que les petits dépérissent.

Observez vos parcelles pour estimer le risque dans votre situations.

L'absence de précipitations et l'ensoleillement de ces derniers jours ont été favorables à l'arrivée des pucerons sur les parcelles. Les conditions vont rester plutôt favorables aux pucerons cette semaine. Le risque puceron est actuellement **moyen à fort**.

Observez bien sous les feuilles, les pucerons verts sont particulièrement difficiles à voir. En parallèles, les **auxiliaires** sont actifs sur les parcelles. Des **pucerons parasités** (momifiés) sont observés par les pucerons sur colza ainsi que des **larves de syrphes**.



Puceron momifié



Larve de syrphie

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 20% de plantes porteuses de pucerons.



• Tenthrède de la rave

Observations et analyse de risque

Cette semaine, 5 **tenthrèdes de la rave** ont été piégées dans 2 cuvettes du réseau en Maine-et-Loire et en Vendée. Quelques jeunes larves ont été observés sur 1 parcelle en Vendée cette semaine. Pour le moment, la pression tenthrède de la rave est relativement faible. Hors réseau, des larves et des dégâts sont signalés en Vendée, en sud Mayenne et en Sarthe.

Même si les tenthrèdes sont actuellement très peu présentes dans les parcelles, les conditions sont propices à ce ravageur. Observez vos parcelles.



Attaques de larves de tenthrèdes de la rave sur une parcelle en Vendée (19/09/2022)



Jeune larve de tenthrède de la rave



Larve de tenthrède de la rave



L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 25% de la surface foliaire détruite et en conditions favorables au ravageur.



• Tenthrède de la rave (suite)

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

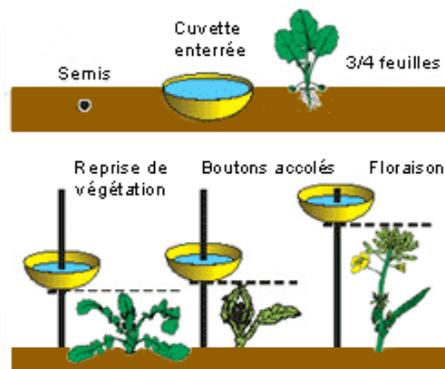
Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle).



• Charançon du bourgeon terminal

Les cuvettes jaunes doivent être placées à hauteur de végétation pour la surveillance de ce ravageur.

Les conditions des prochains jours sont plutôt favorables au vol. 5 charançons ont été piégés sur 3 parcelles en Sarthe et Maine-et-Loire cette semaine. Peu de captures cette semaine en Pays de la Loire. Le ravageur est observé de façon plus importante dans les régions limitrophes. Les populations pourraient progresser en Pays de la Loire. **Surveillez vos cuvettes jaunes dans les semaines à venir.**



Le charançon du bourgeon terminal mesure 2,5 à 3,7 mm. Son corps est noir brillant avec une pilosité courte et clairsemée. **L'extrémité des pattes est rousse.** Les adultes, peu visibles, viennent pondre à l'automne dans les pétioles. Les larves se développent et peuvent se déplacer et attaquer le bourgeon terminal lorsque le colza est au stade rosette. Les colzas ont alors un aspect buissonnant au printemps.



Charançon du bourgeon terminal

INRAe



Estimer le niveau de risque global « Charançon du bourgeon terminal » de votre parcelle avec l'[outil d'aide à la décision de Terres Inovia](#). Cet outil combine un risque agronomique et un risque lié à la nuisibilité historique du charançon dans le département concerné.

Période de risque

De la levée jusqu'à fin novembre.

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas véritablement de seuil de risque. On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte.



• Hernie des crucifères

Des symptômes de **hernie du chou** sont signalés sur plusieurs parcelles de la région en particulier en Mayenne. Des signalements aussi au sud de la région. Les attaques sont très précoces cette année : le sol très chaud en sortie d'été a été arrosé dernièrement par quelques précipitations qui ont relancé l'activité du pathogène.



La **hernie du chou** est une maladie plutôt fréquente dans l'est de la région, notamment en sols acides et hydromorphes.

Elle se manifeste par la déformation des racines due à la présence de galles et la dégradation du système racinaire à la fin de l'automne pouvant aller jusqu'à la mort des plantes.

Dans les parcelles, il est observé des zones où le colza ne se développe pas correctement (rougissement, défauts de croissance) et des plantes qui peuvent flétrir en cours de journée.



Galles racinaires hernie



Soyez vigilant à ne pas transférer la maladie d'une parcelle à une autre. Pour limiter la propagation du parasite, **nettoyer les outils** (de travail du sol ou autre) **souillés dans une parcelle infestée**. Ils peuvent être des vecteurs de la maladie tout comme les végétaux contaminés, l'eau d'irrigation ou le fumier contaminé.

En savoir plus : <https://www.terresinovia.fr/-/en-savoir-plus-sur-la-hernie-des-cruciferes>

Méthodes
alternatives



Implantation de variétés résistantes.

Chaulage en sol acide, après la récolte du colza.

Allongement de la rotation et réduction de la fréquence des crucifères (en cultures ou couverts).

Élimination des adventices de la famille des crucifères et des repousses de colza, réservoirs de la maladie.



CEREALES

Ne semez pas trop tôt !

En Pays de la Loire, il est recommandé d'attendre au moins le 15 octobre pour démarrer les semis de blé et le 20 octobre pour les semis d'orge.

Respecter ce conseil, c'est :

- Limiter certaines maladies telles que le piétin échaudage ou le piétin verse,
- Limiter le risque vis-à-vis de la JNO (Jaunisse Nanisante de l'Orge),
- Limiter le risque gel courant montaison
- Permettre une meilleure gestion des adventices qui germent préférentiellement à l'automne.



Focus adventices

Gestion des adventices dans les parcelles de céréales

Gérer les adventices en intégrant les méthodes de lutte agronomiques permet de :

- Limiter les infestations
- Réduire les coûts de désherbage
- Préserver l'environnement
- Préserver les solutions chimiques face aux problèmes grandissant des résistances.

Une méthode qui a fait ses preuves et qui est bien adaptée aux céréales à paille : décaler la date de semis et réaliser des faux semis.

La technique du **faux semis** consiste à travailler le sol très superficiellement pour qu'un maximum de graines présentes dans les 2 premiers cm du sol germe. Il suffit ensuite de détruire mécaniquement les plantules levées (passage de herse étrille, houe rotative, herse d'un semoir combiné...).

Plus le semis est tardif, plus on détruit d'espèces adventices levées dans l'interculture.

Pour que cette technique présente toute son efficacité, il faut :

- Des conditions météo début octobre humides pour faire lever massivement les graminées.
- Un sol et un temps sec après le semis. En cas de météo pluvieuse, l'arrachage mécanique des graminées sera moins efficace. Les graminées ont également tendance à repiquer.

Tableau : informations sur les adventices à levée automnale et profondeurs de germination

	Période préférentielle de levée	Profondeur de germination
Graminées		
Agrostis jouet du vent	Septembre-décembre	superficielle
Folle avoine	Septembre-octobre et février-mars	profonde
Brôme stérile	Août-octobre	superficielle
Pâturin annuel	Août-mai	superficielle
Ray-grass	Août-octobre et février-mai	superficielle
Vulpin	Septembre-novembre et février-mars	superficielle
Dicotylédones		
Fumeterre officinale	Août-octobre et février-mars	moyenne
Gaillet grateron	Septembre-novembre et février-mars	moyenne
Géraniums	Août-octobre	moyenne
Matricaire camomille	Août-octobre et février-mars	superficielle

Pour en savoir plus sur les méthodes agronomiques permettant la gestion des adventices, rendez-vous sur le [site INFLOWEB](#) ou directement en cliquant sur l'adventice concernée dans le tableau ci-dessus.



PROTEAGINEUX

Ne semez pas trop tôt !

Les dates de semis recommandées sur la région pour les semis de protéagineux d'hiver débutent au 1er novembre.

➤ Période optimale pour le semis des pois d'hiver : 05/11 au 20/11

Consulter « [tout pour réussir l'implantation du pois d'hiver](#) » - Terres Inovia

➤ Période optimale de semis pour les féveroles d'hiver : 01/11 au 30/11

Consulter « [féverole d'hiver : tout mettre en œuvre pour réussir l'implantation](#) » - Terres Inovia

ADVENTICES

• Datura

Des plants de **Datura** sont observés dans plusieurs parcelles actuellement. Cette plante est très toxique pour l'alimentation humaine et animale.



Méthodes alternatives



Des méthodes préventives existent pour limiter la présence de Datura.

- **Ne pas laisser monter à graine le Datura** (1 plante peut produire jusqu'à 5000 graines)
- **Si possible arracher les Daturas manuellement en portant des gants** (plante toxique)
- Commencer les récoltes des parcelles les moins infestées en premier et bien nettoyer le matériel entre les chantiers.

Pour plus d'informations, consulter la fiche ARVALIS sur le Datura en cliquant sur la photo ci-dessous





SORE : Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

Le [Règlement d'exécution 2019/2072/UE du 28 novembre 2019](#) établit une liste de **174 organismes nuisibles, dits de quarantaine (OQ)**, dont chaque état membre de l'UE est tenu de réaliser une **surveillance visant à s'assurer de leur absence** sur son territoire.

Parmi ces 174 OQ, **20 d'entre eux, les plus dangereux, ont été classés organismes de quarantaine prioritaires (OQP)**.

La surveillance mise en place en France peut consister en des examens visuels, des piégeages d'insectes ou des prélèvements pour analyse en laboratoire.

Elle est réalisée par des agents de l'État (DRAAF-SRAL) ou par délégation par les organismes à vocation sanitaires (en Pays de la Loire : Polleniz, anciennement FREDON).

Le principal enjeu de cette surveillance est, en cas d'apparition d'un organisme de quarantaine, que sa première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures de lutte puissent être déployées avec une rapidité suffisante pour permettre son éradication.

Cette surveillance étant inévitablement non-exhaustive, il est important que chaque détenteur de végétaux, chaque exploitant, chaque prestataire intervenant sur des végétaux puisse avoir un regard vigilant sur leur état sanitaire. En cas de détection ou suspicion de présence d'un OQ ou d'un OQP, chacun est légalement tenu de prévenir sans délai la DRAAF-SRAL ou Polleniz qui réaliseront alors les vérifications nécessaires.

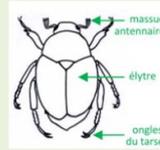
[Pour en savoir plus...](#)

Exemple d'un organisme de quarantaine prioritaire à surveiller en grandes cultures :

Le scarabé japonais C'est un coléoptère capable de s'attaquer à un grand nombre de cultures dont le maïs, la luzerne, le soja, le trèfle et les prairies. En Europe, il a été détecté en Italie. Il n'est pas présent en France mais la surveillance est de mise pour éviter son implantation.

Carte d'identité

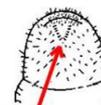
- ***P. japonica* est un coléoptère :**
les ailes antérieures sont transformées en élytres
- ***P. japonica* est un Rutelidae :**
la massue antennaire est formée de 3 feuillets mobiles, les ongles des tarsi postérieurs sont inégaux



Scarabée japonais au stade adulte

Adulte

Environ 10 mm de long et 6 mm de large.
Abdomen, thorax et tête vert métallique.
Élytres brun cuivré.
Touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.



Larve

Larves : plus difficilement identifiables



Scarabée japonais au stade larvaire et nymphal

Source : Note nationale BSV scarabée japonais

Consultez la liste complète des 20 organismes de quarantaine prioritaires [en cliquant ici](#)

